



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,  
*en charge de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de la vie associative*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  
CIRCONSCRIPTION N° 1  
Taiarapu - Australes

Papeete, le 7 novembre 2012.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles  
publiques et privées de Taiarapu et Australes

## Note de service n° 5 : continuum école-collège

*Une pièce jointe : grille d'observation du bassin n° 3*

*A exploiter en conseil des maîtres et à faire émerger par tous les enseignants de l'école*

Comme convenu lors de la journée du 14 août 2012 dédiée au continuum école-collège, la poursuite des actions doit s'organiser selon deux temps :

- un temps d'observations croisées dans les classes suivi d'une synthèse ;
- un point d'étapes des outils de continuité (projets pédagogiques, dispositifs particuliers, outils spécifiques...).

Cette note a pour objet de préciser les modalités retenues pour la mise en œuvre des observations croisées à Taiarapu, avant et pendant le vendredi de concertation pédagogique du 23 novembre 2012.

### 1) Visite des professeurs de collège dans les écoles avant le 23 novembre 2012

En préparation de la concertation pédagogique du 23 novembre dédiée à la liaison CM2-6ème, il a été convenu avec la principale du collège de Taravao que les professeurs vous contactent directement afin d'organiser leurs visites dans les classes de CM2. Chaque professeur est tenu d'observer deux séances, dans des classes différentes, hormis dans les petites écoles.

Les domaines suivants sont concernés : **français, mathématiques, anglais et reo tahiti**. Compte tenu des résultats constatés à l'évaluation de mai 2012, en français et en mathématiques, il s'agira surtout de cibler la mise en œuvre des outils de base au service du sens. Selon le domaine disciplinaire convenu, les maîtres de CM2 prépareront donc des séances portant sur un ou deux contenus suivants :

- Les outils de la langue française au service de la compréhension et de la production de textes. Parmi les séances possibles, peuvent être présentées :
  - lecture-compréhension de textes avec exploitation du vocabulaire ;
  - réécriture de textes en production d'écrits après un travail sur les outils de la langue ;
  - correction d'une dictée avec étayage linguistique ;
  - étude d'une notion grammaticale nouvelle à partir d'un texte, etc.
  - **NB** : un temps de fixation de l'orthographe peut être proposé en début de séance.
- La résolution de problèmes :
  - Pour chercher : compréhension d'un énoncé complexe, stratégies de résolution de problèmes, schématisation, argumentation...
  - A données numériques : travail souhaitable sur les grandeurs et mesures, etc.
  - **NB** : ne pas oublier le temps de calcul mental en début de séance.
- En anglais, il s'agira de cibler les situations de communication, en appui sur le référentiel linguistique du cadre européen ;

- En *reo tahiti*, l'art déclamatoire doit être privilégié dans toutes ses dimensions écrites et orales.

Compte tenu du nombre restreint de professeurs, toutes les classes ne pourront pas être vues. Il a néanmoins été demandé au collège d'essayer de couvrir toutes les écoles et un maximum de classes, en alternant les visites. (Exemple : un professeur de maths qui reste deux heures peut visiter deux classes différentes, en mathématiques. Il s'agira alors d'ajuster les emplois du temps des deux classes concernées et de proposer à ce même professeur des séances différentes afin de rendre les échanges futurs plus riches.)

Attention, les professeurs se rendront dans vos écoles sur leur temps libre de cours. Il sera donc nécessaire d'adapter l'emploi du temps des classes de CM2, dès la prise de rendez-vous pris avec le professeur, afin de rendre les visites disciplinaires possibles. (Exemple : si le professeur de français est disponible un après-midi, la séance de français sera donc déplacée ce jour-là, à titre exceptionnel).

## 2) Matinée du vendredi 23 novembre 2012

Seuls les enseignants de CM2 et ceux ayant un cours double (CM1-CM2) sont concernés par le regroupement au collège. Sont prévues deux séances de classe à observer pour chaque enseignant, en croisant deux domaines disciplinaires.

**Le regroupement au collège se fera à 8h15, les séances devant se tenir de 8h25 à 10h30.** L'organisation des groupes sera connue ce jour-là.

Une synthèse de toutes les observations est prévue de 10h30 à 12h00, selon le schéma suivant :

- Echanges par ateliers disciplinaires de 10h30 à 11h30 ;
- Synthèse collective de 11h30 à 12h00.

## 3) La grille d'observations croisées

Elle est jointe en annexe à cette note et servira de guide pour les observations à faire, à chaque séance. La même grille a été diffusée aux professeurs du collège.

Volontairement, les critères retenus permettent de concentrer les observations sur les élèves et la situation d'apprentissage proposée.

Il ne s'agit donc pas de faire des constats sur la manière de faire des enseignants, à l'école comme au collège.

### Le continuum école-collège aux Australes

Les mêmes dispositions seront retenues dans les îles où il y a un collège (RURUTU et TUBUAI) et un GOD (RAIVAVAE). Les CPAIEN référents se mettront en contact avec les principaux de collège pour organiser les observations croisées et les échanges, en appui sur la même grille d'observations croisées.

A RURUTU, le collège n'étant pas disponible le vendredi 23 novembre 2012 ('*oreo* du collège), la concertation sera déplacée à une date ultérieure.

Le programme de travail prévu me sera communiqué rapidement.

Comptant vivement sur la participation de chacun et dans un esprit de travail d'équipe, dans l'intérêt des élèves qui nous sont confiés.

L'Inspecteur de l'Education Nationale



Jean-Louis Laflaquière

### Bassin 3 : Continuum école-collège / Grille d'observations dans les classes

Enseignant : \_\_\_\_\_ Niveau de classe : \_\_\_\_\_ Etablissement : \_\_\_\_\_

Effectif : \_\_\_\_\_ élèves

Séance(s) observée(s) : \_\_\_\_\_

Critères	Observations
<b>LES ELEVES (connaissances, capacités, attitudes)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition dans l'espace de classe (regroupement libre, places attribuées, mobilité...)</li><li>• Participation et production effectives de chacun (dire, lire, écrire, calculer...)</li><li>• Attitudes et respect des règles du vivre ensemble (écoute, prise de parole, respect des consignes, autonomie dans la tâche, ...)</li><li>• Teneur des traces écrites produites (quantité, qualité)</li><li>• Prise en compte des élèves en écart d'apprentissage (soutien, aide personnalisée, tutorat...)</li></ul>	
<b>LES OUTILS DISPONIBLES POUR LES ELEVES (qualité, nombre et autogestion)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Individuels</b> : manuels, guides (dictionnaire, recueil de règles...), cahiers, classeurs, photocopies, dictionnaires...</li><li>• <b>Collectifs</b> : référentiels, affichages, encyclopédie, TICE...</li></ul>	

**LA SITUATION D'APPRENTISSAGE (aspects didactiques)**

- **Objectif(s) visé(s)**
- **Place de la séance (programmation, séquençage...)**
- **Manipulation(s) proposée(s)**
- **Evaluation (contenu, modalité, traitement)**

**Autres remarques**